

**DELIBERATION****2024/13**

BUDGET PRIMITIF 2024
DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE THIÉRACHE

L'an deux mille vingt-quatre le 12 avril, à 14 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Guise, au siège de la Communauté de communes Thiérache Sambre et Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 7, Représentés : 3, Votants : 10

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : Mme Christelle MAES par Mme Marie DETERME, M. Jean-Luc EGRET par Mme Marie-Claire FORTIN et M. Thierry VERDAVAIN par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Laurent MARLOT, M. Jean-François PAGNON et M. Gilles QUEILLE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

Monsieur le Président présente au Comité syndical le budget primitif 2024 de l'office de tourisme du Pays de Thiérache, tel que validé par le Comité de direction de l'office de tourisme lors de sa séance du 12 avril 2024. Ce budget, équilibré en dépenses et en recettes, s'élève à 677 319,97 € en section de fonctionnement et à 39 000 ,00 € en section d'investissement, et se présente comme suit :

- Section de fonctionnement : 677 319,97 €

Sens	Chapitre	Nom	Montant
D	011	Charges à caractère général	294 700,00
D	012	Charges de personnel et assimilés	349 080,18
D	67	Charges exceptionnelles	7 500,00
D	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 065,13
D	65	Autres charges de gestion courante	10,00
D	022	Dépenses imprévues	1 000,00
D	023	Virement à la section d'investissement	9 964,66
R	002	Résultat d'exploitation reporté	32 104,97
R	013	Atténuation des charges	4 000,00
R	70	Vente de produits, prestations, marchandises	96 000,00
R	74	Subventions d'exploitation	477 715,00
R	75	Autres produits de gestion courante	67 500,00

- Section d'investissement : 39 000,00 €

Sens	Chapitre	Nom	Montant
D	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00
D	20	Immobilisations incorporelles	15 000,00
D	21	Immobilisations corporelles	24 000,00
R	001	Solde d'exécution de la section d'investissement	13 970,21
R	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 065,13
R	021	Virement de la section d'exploitation	9 964,66

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

APPROUVE le budget primitif 2024 de l'office de tourisme du Pays de Thiérache comme suit :

- en section de fonctionnement : 677 319,97 €
- en section d'investissement : 39 000,00 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Bernadette HEDIART

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le